

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017

**Lieu** : Amphithéâtre du Lycée Agricole Olivier de Serre à Aubenas à 17heures30

**Personnalités présentes :**

Mr Gilles Jalade, délégué au sport de la mairie d'Aubenas ;

Mr Jean-Marie Robert, Président Délégué du Comité Départemental 07 FFCT.

**Excusés** : Mr Brun, député de la circonscription ; Mr Constant maire d'Aubenas ; Mr Flory, maire de Vals, Mr Etienne, adjoint au sport de Vals ; Mr Ughetto, président du Conseil départemental de l'Ardèche ; Mr Méheust, président du Comité Départemental FFCT de l'Ardèche ; Mr Pasquet, directeur DDCSPP de l'Ardèche.

**Vérification du quorum :**

Calcul du quorum : 254 votants (licenciés de plus de 16 ans) / 2 +1 = 128

101 membres votants présents et 34 pouvoirs, soit 135 voix, le quorum est atteint. Les présidents déclarent l'Assemblée Générale ouverte à 18heures05.

**Rapport moral des présidents :**

Notre sport, le cyclotourisme est avant tout, pratiqué pour le plaisir, plaisir des paysages, plaisir de l'effort partagé en groupe, plaisir du défi réalisé. Ce plaisir ne doit pas être affecté par les risques inhérents à cette pratique. Car notre activité comporte des risques, chutes, accidents de la route, et aussi risques dus à l'effort et la fatigue. Notre fédération a toujours attaché une importance à informer et à agir sur la sécurité et la santé. Cette année elle a pris la décision de rendre plus fréquente la fourniture du certificat médical. Cette mesure nouvelle, dont nous détaillerons les principes tout à l'heure, ne doit en aucun cas, être prise comme une contrainte, mais au contraire pour une préoccupation et une volonté de préserver notre bonne santé à tous et à tout âge.

En matière de santé, celle de notre club nous semble bonne. En effet, concernant les effectifs, Philippe nous dira que nous avons encore dépassé les 400 adhérents. Mais un indicateur encore plus significatif est celui de l'évolution de nos section nouvelles et un peu caractéristiques de l'esprit innovant de notre club : l'école VTT fait le plein à chaque nouvelle saison, (enfants mais aussi généreux encadrants bénévoles), la section féminine VTT ne cesse de croître dans une ambiance particulièrement conviviale, et le tout jeune groupe route découverte dépasse, pour sa quatrième saison, les 25 membres, à majorité féminine, toutes enchantées, nous semble-t-il ! Quant aux groupes route et VTT adultes, leur fonctionnement est suffisamment bien rodé pour que l'intégration de nouveaux adhérents se passe sans difficultés.

Le succès constaté pour toutes nos sections, c'est le vôtre, c'est la conséquence de l'accueil chaleureux que chaque membre du club sait réserver aux nouveaux et nouvelles adhérentes et qui fait qu'à partir de 7 ans jusqu'à aucune limite d'âge, tous nos adhérents trouvent beaucoup de plaisir à partager sur nos routes et sentiers. Accueillants et généreux vous l'êtes, (nous le disions en 2016). Conservez encore ces valeurs, et comme le club a toujours besoin d'un renouvellement de ses dirigeants, nous comptons beaucoup sur cette dynamique et sur votre engagement. C'est dans cet esprit que toute notre équipe de vététistes s'est lancée dans l'organisation de la 19<sup>e</sup> édition de la Valsloppet les 19 et 20 mai prochains.

En conclusion, sans vouloir imiter le président du comité régional qui termine souvent son rapport moral par une citation, nous rapportons une phrase d'Éric Fottorino, journaliste et écrivain : « le vélo est un jeu d'enfant qui dure longtemps ». Cela est bien vrai au CTAV !

Merci de votre attention.

*Les co-présidents Michel MOULIN et Michel CHAMBONNET*

## Rapport d'activité :

### **Effectifs :**

Au 15 novembre 2017 : 411 licenciés.

254 adultes (173 et 81 féminines), dont 5 jeunes de moins de 25 ans (dont 1 féminine)

157 enfants à l'école VTT (128 garçons et 29 filles)

Par discipline : 255 vététistes, 99 routiers, 57 qui pratiquent les deux.

Cette année encore, le CTAV est le premier club FFCT de France en nombre de licenciés.

L'école VTT du CTAV est également la plus importante de la fédération.

### **Activité du comité directeur :**

12 réunions avec une participation moyenne de 15 licenciés.

Les diverses commissions se sont également réunies.

### **Organisations de l'année :**

1<sup>re</sup> sortie dominicale route : le dimanche 5 mars petit déjeuner en commun route et VTT à Roqua puis apéritif au retour. Participation d'une centaine de licenciés.

Du 3 au 5 juin : Week-End club à Vaison la Romaine (84).

Le 16 juin : Tenue d'un stand pour l'Ardèchoise à Vals.

Samedi 24 juin : la traditionnelle « Fiesta » annuelle, toujours chez Ariane et Michel Delaygue, en soirée, avec une centaine de convives.

Dimanche 6 août : Rando des vigneron à Ruoms : 306 participants, dont 160 routiers et 146 vététistes.

Samedi 2 septembre : participation d'un stand CTAV au salon des associations de Vals.

Samedi 9 septembre : participation d'un stand CTAV au salon des sports de la ville d'Aubenas à l'espace Lienhart.

Dimanche 17 septembre : les randos de Béthanie, 12<sup>ème</sup> édition. 335 participants dont 220 vététistes et 115 routiers.

Dimanche 24 septembre participation aux virades de l'espoir au départ de Vals. Une quarantaine de participants, routiers et vététistes.

### **Groupe Découverte :**

Le nombre de participants se stabilise, avec une quinzaine de participants réguliers. Les sorties sont organisées les samedi après-midi, avec trois nouveaux adhérent(e)s depuis l'automne, qui apprécient les conditions de l'activité et l'accueil dans le club.

L'accent est mis sur le nécessaire respect des règles du code de la route.



# Cyclotourisme AUBENAS-VALS



## **Commission route :**

Peu de présents aux sorties du dimanche matin : 6 participants en moyenne.

Sorties en semaine les lundi, mercredi et vendredi : de 20 à 30 participants, avec 2 groupes de niveaux, parfois 3.

Sorties à la journée : 11 sorties programmées, 6 réalisées. Une moyenne de 15 participants par sortie.

Randonnées dans les clubs voisins :

6 participants au Pigeonnier au Teil, 5 à la randonnée du Cheylard, 4 à la Donna Vierna à Bourg Saint Andéol , 14 à Labeaume, et 14 à Privas. Liste non exhaustive...

## **Commission VTT :**

Le groupe tortues est un peu en sommeil, la commission a pour priorité son re-démarrage en 2018.

Des sorties les dimanche matin, avec une moyenne de 10 participants.

## **Groupe VTT au féminin :**

9<sup>ème</sup> année de fonctionnement. 37 filles, dont 6 nouvelles, inscrites avec des sorties un dimanche sur deux. Au 30 septembre 2017, pour la dixième année de fonctionnement, 46 filles inscrites dont 10 nouvelles.

Au programme de la saison écoulée :

Participation aux randonnées de Labeaume, Planzolles, Béthanie et Vallon.

Séjour dans le Vercors les 1, 2 et 3 juillet avec une trentaine de participantes.

## **L'Ecole VTT :**

Groupes du mercredi : 82 enfants inscrits dont 18 filles.

Groupes du samedi : 35 enfants inscrits dont 5 filles.

Un total de 35 éducateurs en moyenne.

Formation de 7 jeunes éducateurs

Organisation de 2 stages de maniabilité, une sortie à la journée au départ du Ventoux annulée pour mauvais temps remplacée par une journée à Vallon Pont D'Arc, et un week-end de fin de saison au camping des Rondins des bois à Naussac.

## Présentation des nouvelles formules de licences :

En 2018, l'offre de licence FFCT évolue et s'adapte à la diversité des pratiques, et elle met en application les dispositions modificatives du code du sport relatives au certificat médical de non contre-indication.

Les adhérents pourront désormais choisir entre **3 formules** lors de leur prise de licence :

### **VÉLO BALADE :**

correspondant à une pratique douce, familiale ou occasionnelle du cyclotourisme, pour laquelle le certificat médical ne sera pas obligatoire (pour des parcours, vert à bleu, en termes de difficulté). *Cette formule de licence est déconseillée pour tous les pratiquants réguliers y compris pour le groupe route découverte. Elle sera réservée aux accompagnateurs (trices), pratiquant la marche ou la promenade lors des séjours.*

### **VÉLO RANDO :**

pour une pratique régulière du cyclotourisme, sur tous types de parcours.

Le certificat médical sera obligatoire, à renouveler au moins tous les 5 ans sous réserve de répondre à un questionnaire santé (\*).

*C'est cette formule de licence qui était la seule proposée par la FFCT jusqu'à présent*

### **VÉLO SPORT :**

cette variante permet aux adhérents ayant une pratique plus sportive de s'inscrire à des événements tels que les cyclosporives **en dehors de la FFCT**.

Un certificat médical sera obligatoirement fourni tous les ans.

*La mise en place par la FFCT de la formule de licence "Vélo Sport" n'autorise pas les clubs à organiser des manifestations compétitives (avec classement / chrono).*

A noter que le tarif de la licence et les options d'assurances liées restent identiques quelle que soit la formule de licence choisie.

Ces nouvelles dispositions ont pour conséquence l'obligation de fournir le certificat médical à l'appui de tout renouvellement de la licence 2018 vélo rando, à l'exception de ceux qui auraient fourni en 2017, ce document daté postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## Rapport financier :

Les trésoriers ont veillé à ce que chaque dépense soit faite dans l'intérêt du club et ont veillé à conserver une pièce justificative à l'appui de chaque dépense.

### **1/ COMPTE DE RESULTAT**

#### **A/ PRODUITS :**

**Les organisations et les ventes de la saison 2016/2017** ont généré des recettes d'un montant total de **31198,99€** dont le détail est le suivant :

Randonnée des vigneronns ardéchois : 1979 €

Séjours école VTT : 1320 €

Séjours adultes : 4812 €

Séjour filles : 2634,28 €

Maillots (adultes et école) : 7397 €

**Les subventions pour un montant total de 6170 € se décomposent de la façon suivante :**

ETAT : 4300 € CNDS (dont 2.300 € CNDS + Réserve parlementaire 2000 €

**Communes : 1450 €**

FFCT+CODEP : 420 €

Partenaires privés : soutien en nature du CENTRE LECLERC en la personne de Daniel THOMAS, des EAUX MINERALES DE VALS, des ETABLISSEMENTS SABATON, des VIGNERONS ARDECHOIS, des salaisons DEBROAS, MELVITA.

Les licences ont représenté la somme de 6716,6 € soit la différence entre la vente des licences et le reversement à la FFCT.

Les intérêts du livret bancaire ont rapporté le somme de 30,11 €.

## B/ CHARGES :

Les achats d'un montant total de 11455,04 € se décomposent en :

Fournitures de bureau : 94,23 €

Fournitures diverses: 843,05 €

Ravitaillement randonnées : 458,77 €

Ravitaillement école VTT (goûters) : 1295,75 €

Maillots : 8763,24 €

Les services externes et autres services externes d'un montant respectif de 2073,14 € et 17955,84 € se décomposent de la façon suivante :

Primes d'assurances : 211,14 €

Documentation : 60 €

Formation : 1625 € (école VTT+PSC1)

Publicité : 125,24 €

Cadeaux : 2983,90 €

Frais de déplacement : 494,79 €

Frais d'hébergement séjours jeunes : 2650 €

Frais d'hébergement séjours adultes : 4201,55 €

Frais d'hébergement filles : 3058,40 €

Réceptions : 3953,20 €

Timbres : 8,76 €

Téléphone,internet : 480 €

Le total des dépenses de la saison 2016/2017 est donc de 31484;02 €.

Les comptes de la saison 2016/2017 font donc apparaître un déficit de 285,03 € contre un bénéfice de 13346,98 € à la fin de la saison précédent.

## 2/ SITUATION FINANCIERE

La trésorerie s'établit à **43 032.80 €**

La situation financière du CTAV reste donc saine.

### **Rapport du contrôleur aux comptes :**

A l'issue de nos contrôles, nous sommes en mesure d'affirmer que les comptes qui vous ont été présentés sont réguliers en la forme et retracent fidèlement les opérations effectuées au cours de l'exercice 2016/2017.

Nous recommandons que les pièces justificatives conservées à l'appui des dépenses soient systématiquement remises aux trésoriers par les personnes les ayant reçues.

Nous conseillons donc à l'assemblée générale de les adopter sans réserve et proposons que quitus soit donné aux trésoriers.

Nicolas GALIFI

**Les différents rapports sont mis au vote à main levée, et tous adoptés à l'unanimité.**

### **Election du Comité Directeur :**

Comme le prévoient les statuts, le renouvellement du Comité Directeur se fait annuellement pour le tiers de ses membres.

6 membres du comité directeur, élus en 2014, sont renouvelables. Il s'agit de : Philippe Dusserre, Hélène Fournet, Francis Gontier, Jean-Philippe Lagoutte, Michel Moulin, André Vielfaure

Parmi les membres sortants, se représentent : Philippe Dusserre, Hélène Fournet, Michel Moulin, André Vielfaure.

*(Francis Gontier et Jean-Philippe Lagoutte qui n'ont pas souhaité se représenter au comité directeur sont remerciés chaleureusement par les dirigeants pour leur action passée au sein du comité et pour la continuité de leur implication dans leurs commissions respectives, la route pour Francis et VTT pour Jean-Philippe)*

Une nouvelle candidature a été portée à la connaissance de l'Assemblée : Ingrid Beydon.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité

L'attribution des fonctions des membres du bureau se fera par vote du Comité Directeur lors de sa prochaine réunion.

## **Perspectives et organisations pour la prochaine saison:**

Dimanche 4 mars, ouverture de la saison  
Du 28 avril au 1er mai, week-end club à Gréoux les bains (04)  
19 et 20 mai : 19<sup>e</sup> édition de la Valsloppet  
Juin, séjour de fin d'année école VTT  
Samedi 30 juin, fiesta du club  
Dimanche 12 août, randonnées des vignobles ardéchois à Ruoms  
Dimanche 23 septembre, randonnées de Béthanie à Chassiers  
Dimanche 30 septembre, virades de l'espoir à Vals les Bains  
Dimanche 18 novembre assemblée générale

## **Parole donnée à l'Assemblée :**

André Vielfaure rappelle que les sections les plus récemment créées, le VTT au féminin et le groupe route découverte sont une réussite pour le club avec des effectifs qui s'étoffent chaque saison par de nouveaux licenciés de tous niveaux et de tous âges et nombre de féminines. Ce succès qui permet de faire découvrir et pratiquer le cyclotourisme est dû à tous ceux qui accompagnent ces nouveaux avec une excellente qualité d'accueil.

## **Prise de parole des personnalités :**

Jean Marie Robert confirme son plaisir à représenter le comité départemental et assister à cette assemblée qui montre le dynamisme du club le plus important de France.

Monsieur Gilles Jalade, délégué aux sports de la ville d'Aubenas, constate que cette assemblée générale de haute tenue montre, comme chaque année, le dynamisme et l'excellente ambiance dans les nombreuses activités du CTAV. Il rappelle que le thème de la sécurité, évoqué par les rapports de différentes commissions, est effectivement à prendre en compte et qu'il est nécessaire de sensibiliser tous les participants sur un comportement exemplaire face aux risques encourus sur la route.

**Rien n'étant plus à l'ordre du jour, les présidents clôturent l'Assemblée Générale, et invitent tous les participants à l'apéritif dînatoire offert par le club.**